

***Pour ne pas perdre sa vie à la gagner…***

Cher(e)s collègues

Les nombreux éléments que nous vous avons communiqués récemment témoignent de la dégradation continue de notre santé au travail. Cette souffrance psychique est fortement corrélée avec le fait de ne pas disposer des moyens nécessaires pour réaliser un travail de qualité́ et de subir un management par la peur, quel que soit son métier dans l’entreprise. **De sorte que le travail ordinaire tend à devenir une épreuve qu’on ne surmonte plus qu’à un coût psychique démesuré.**

Les organisations du travail développées au CATP ces dernières années ont sollicité les salarié(e)s comme jamais auparavant : projet NICE, réorganisations et coopérations des services des sièges, réorganisation du réseau commercial... A la complexité de ces bouleversements s’est ajoutée une intensification des rythmes de travail permise non seulement par la technologie, mais **organisée** pour atteindre des résultats de plus en plus élevés.

Pour nous, salarié(e)s du CATP, cette intensité donne lieu à une charge mentale élevée, renforcée par l’extension des horaires de travail, (heures supplémentaires déclarées ou non, forfaits jours), la pression continue des objectifs à atteindre, le contexte économique et réglementaire.

Les différents échanges que nous entretenons quotidiennement avec vous révèlent une montée du stress et de la souffrance induits par **une organisation du travail qui tue le travail** : pression du résultat et de son évaluation, pression permanente du court terme, objectifs stratégiques contraires à de saines pratiques professionnelles, individualisation des performances, renouvellement permanent des projets et des organisations...

**Les propositions de la Cgt :**

Pour la Cgt, la réponse à l’explosion des pathologies liées à l’exercice du travail passe par la nécessaire modification de l’organisation du travail et le développement de la prévention.

Cela implique :

* de construire et de promouvoir un management alternatif à celui qui choisit la rentabilité financière au détriment de notre santé, fondé entre autre sur le respect des individus et sur la revalorisation des collectifs. Nous devons en finir avec les séances d’humiliations et la mise en concurrence des salarié(e)s.
* de modifier l’organisation du travail : maitrise et respect du temps de travail, charge de travail adaptée aux dimensionnements des équipes et aux horaires, autonomie dans son organisation, véritable droit à la déconnexion…
* de définir **collectivement** les objectifs et les moyens nécessaires,
* de disposer de temps et d’espace pour échanger sur son travail,
* de reconnaitre le travail, la qualification et la promotion par une plus juste rémunération.

Toutes les pénibilités physiques et **psychiques** doivent être reconnues et réparées. Leur inscription dans le document unique d’évaluation des risques (DUERP) doit nous obliger à construire ensemble un plan de prévention et à nous fixer l’objectif commun de les supprimer.

Nous porterons ces revendications lors du CHSCT supplémentaire du 18/05/2018 relatif à l’alerte lancée par la MSA.

**Parce que nos vies valent plus que leurs profits,**

La Cgt.